







FICHE TECHNIQUE

L'Agriculture familiale vivrière guyanaise : l'abattis-brûlis



Abattis fraîchement brûlé et la famille bushi nengue propriétaire du terrain Source: PEAFOG

Caroline VARIN

GDA de Mana, 2010.

Introduction

La question foncière est la problématique principale abordée quand on parle d'installation agricole en Guyane, les démarches pour accéder au foncier sont souvent longues et compliquées, ce qui a pour conséquence une forte occupation non déclarée des terrains sur certaines zones et notamment, le long du Maroni.

Depuis le PEAFOG (Programme d'Encadrement de l'Agriculture Familiale de l'Ouest Guyanais), beaucoup d'agriculteurs ont pu régulariser leur situation et la majorité sont des producteurs vivriers pratiquant l'abattis brûlis. La difficulté pour intégrer ce type d'agriculture est de connaître la surface que l'on peut accorder à la pratique de ce système de culture.

Cette interrogation est assez compliquée à traiter pour plusieurs raisons :

- Il n'existe pas de « modèle type » pour décrire un abattis, mais une grande variété de techniques culturales liées principalement à l'origine ethnique du producteur.
- L'augmentation rapide de la population, dû à une forte immigration du Surinam et à de nombreuses naissances, contraint de plus en plus de personnes à se lancer dans l'agriculture avec peu d'expérience et sur de petites surfaces à défaut de trouver une autre activité professionnelle (saturation du marché du travail) afin de nourrir leur famille. Cette situation a pour effet l'installation permanente des populations sur le territoire et donc, une pression foncière importante en particulier autour des points d'accès (pistes et routes).
- Le mode de culture sur abattis a évolué avec la sédentarisation des producteurs qui ont dû diminuer les rotations des abattis sur le terrain, utiliser des engrais et des produits phytosanitaires, spécialiser et diversifier les cultures (début de maraîchage et arboriculture)...Ce type d'agriculteur ne planifie pas ses cultures, il produit en fonction des conditions pédoclimatiques (type de sol, saisons, accès à l'eau...), de ses conditions de vie (revenus sociaux, activité professionnelle ponctuelle ou permanente, nombre d'enfants...) et de ses origines (pratiques culturales, configuration de la plantation, entretien...).

Donner une définition de l'abattis-brûlis guyanais n'est donc pas facile, nous allons alors décrire, dans ce document, trois types d'abattis en fonction de leur évolution : l'abattis traditionnel (amérindien et bushi nengue), l'abattis parcellisé (haïtien et bushi nengue) et l'abattis en phase de diversification (javanais et bushi nengue).

La prochaine étape dans cette évolution, qui sera traitée dans le chapitre suivant, est la pratique de la polyculture et/ou élevage (javanais, hmong, créole et métropolitain). Il faut ajouter que ce ne sont pas toujours des évolutions, le choix du système de culture de départ se fait surtout en fonction du capital de départ et de l'origine ethnique.

Système de culture : abattis-brûlis traditionnel

Ce système de culture est largement pratiqué le long du Maroni par les populations amérindiennes et bushi nengue. Nous allons décrire l'abattis le plus répandu : l'abattis traditionnel bushi nengue.

1. Le brûlis

L'abattis traditionnel se traduit par une alternance de cycles de plantation et de jachères. Le cycle d'un abattis va commencer tout d'abord avec l'abattage des gros arbres et du sous bois en début de saison sèche, soit en juillet-août. Cet abattage est fait manuellement à l'aide de deux ou trois tronçonneuses et de toute la famille qui va s'entraider durant la saison sur les parcelles de chacun des membres. A ce rythme, on peut défricher jusqu'à un hectare par jour.

Puis, le producteur va laisser sécher l'abattis pendant 2 à 3 mois pour que les feuilles, les branches et brindilles puissent attiser le feu. Cette période de séchage peut être délicate car s'il arrive une journée de grosse pluie au milieu de la saison sèche, il y a un risque que la force de l'eau qui tombe, fasse chuter les feuilles sèches au sol, sans parler du fait que l'abattis sera à nouveau humide et qu'il faudra encore attendre plusieurs semaines avant le brûlis. Une fois les feuilles à terre, il sera très difficile de faire brûler les gros troncs qui resteront presque entiers sur le terrain.

Ensuite vers octobre-novembre, l'agriculteur va procéder au brûlis. A l'aide d'une torche et parfois même d'un bidon d'essence, il va pouvoir brûler un à deux hectares par jour. Les parcelles d'abattis vont rarement dépasser les trois hectares.





Brûlis Source : GDA

Abattis fraichement brûlé, prêt à être cultivé

Ce système de culture sur brûlis est pratiqué par tradition pour déforester (troncs, sous bois et herbes) la parcelle que l'on va cultiver, mais aussi pour fertiliser le sol avec le charbon de bois et les cendres produites, et pour tuer la faune du sol (aucune distinction entre les nuisibles et les utiles).

2. Les cycles de culture

Sur ces parcelles d'abattis de un à trois hectares, la période de plantation va durer maximum 3 ans. La première année est employée au brûlis (presque toute la saison sèche) et au semis des plantes à cycle court qui sont adaptées au sol, aux résidus de brûlis et qui vont valoriser rapidement le terrain. Les plantes à cycle moyen et long sont plantées par la suite. Les diverses espèces d'un abattis sont cultivées en association et plantées de manière désordonnée sur la parcelle.

L'abattis produira des plantes à cycle court seulement durant la première année de production, il s'agit d'espèces maraîchères peu exigeantes en nutriments et en entretien (faible technicité) comme le gombo, l'aubergine, la pastèque ou encore, d'une graminée, le maïs. Le producteur ne cultivera plus ce type d'espèce sur cette parcelle, d'où l'importance de couper un nouvel abattis ou de reprendre une jachère chaque année.

La deuxième année, l'exploitant obtiendra de bons rendements avec des espèces à cycles moyens (entre 6 mois et 1 an) principalement des tubercules : dachine, taro, patate douce, igname. Puis, ces plantations cèderont la place aux plantes majeures dont le manioc, qui pourra couvrir jusqu'à 80 % de la surface de l'abattis la 3^{ème} année.



Parcelle de manioc Source : GDA

L'agriculteur va réimplanter des espèces à cycles moyens (patates douces en particulier) sur des petites surfaces en troisième année, avec un risque de rendements plus faibles. La plupart des espèces majeures sont des plantes annuelles, mais la faible fertilité des sols guyanais induit des retards de croissance importants.

Passés 3 ans, l'abattis est en général abandonné, mais on continue pendant plusieurs mois à y pratiquer la cueillette d'ananas, de bananes ou de manioc issus des repousses laissées.

3. Les jachères

Le cycle de l'abattis est rythmé par des périodes de plantation puis de jachère plus ou moins longues dans le temps et l'espace.

La jachère courte a pour objectif de débarrasser l'abattis des mauvaises herbes et des nuisibles des cultures. Au bout de 3 ans de plantation, le désherbage manuel devient difficile à maîtriser. L'exploitant laisse donc pousser les herbes et arbustes pendant deux à trois ans (une parcelle récemment abandonnée se remarque facilement par la repousse des bois canon), puis coupe tout pour un nouvel brûlis.

La jachère longue va restaurer la fertilité du sol. Après 2 à 4 cycles de culture, l'agriculteur prend conscience que ses rendements baissent significativement. Il décide alors de laisser reposer la terre pendant une longue période qui peut durer jusqu'à 10 ans. L'agriculteur n'intervient pas dans une jachère longue.

A présent, nous allons tenter d'analyser les différents facteurs qui induisent sur les surfaces cultivées et la durée des cycles.

4. Les différents types de terrain

Les conditions pédoclimatiques, l'expérience et les connaissances traditionnelles vont influencer l'agriculteur et sa famille sur le choix des cultures de son abattis.

Sur une parcelle peu fertile comme les sables blancs où les rendements sont peu élevés, le cycle de plantation ne durera que deux ans. Ce type de sol peut abriter des cultures telles que le manioc ou l'ananas car ce sont des plantes peut exigeantes en nutriments du sol; ces terrains sont bien drainés donc pas de pourriture du tubercule et la faible fertilité de ce type de sol empêche les adventices de pousser, l'entretien de la parcelle est donc très facile.

Le développement des cultures sera plus lent, mais ce type de terrain est assez recherché par les producteurs de couac. Tout comme le cycle de culture, le cycle des jachères va être modifié, la fertilité étant très faible et diminuant vite, il n'y aura que 2 cycles de culture, une jachère courte et une jachère longue d'au moins 10 ans. Il est important que les agriculteurs possédant ce type de terrain coupent un nouvel abattis chaque année. Les abattis sur sables blancs présentent une variété d'espèces cultivées beaucoup plus pauvre que les autres abattis.



Parcelle d'ananas en association avec de la pastèque sur sable blanc Source : GDA

L'abattis purement vivrier est le modèle de base des bushi nengue du Surinam. Les hommes s'occupent de la partie défriche et brûlis et ont un emploi stable ou saisonnier, tandis que les femmes, au foyer, se chargent de l'entretien de la parcelle et des plantations pour nourrir la famille. Ils coupent chaque année un abattis pour couvrir les besoins de la famille.

Ce système est assez généralisé dans l'ouest guyanais. Cette agriculture n'est pas tournée vers la vente de produits mais l'autosubsistance de la famille. La surface annuelle d'abattis est fonction des besoins de celle-ci. En général, chaque abattis fait entre 0,5 et 2 ha, ce qui représente pour une génération complète entre 5 et 10 ha abattus. Les deux premiers abattis coupés sont recyclés au bout de deux cycles de cultures en jardin.



Jeune parcelle d'abattis vivrier. Ici : dachine, manioc, curcuma, ananas, igname.

Source : GDA

L'abattis peut également se trouver sur un terrain fertile, la famille peut alors orienter la parcelle vers une agriculture mixte, vivrière et marchande. Les cycles de culture vont être plus longs, 3 à 4 ans, et plus nombreux, 4 au lieu de 3. Les deux premiers hectares coupés serviront là aussi à implanter la maison et à cultiver un jardin de case, où apparaîtront des surfaces maraîchères et de petits vergers. Ce genre d'abattis va pouvoir produire des surplus commercialisables au marché, en bord de route ou à des revendeurs.

Lorsque les enfants sont en âge de travailler dans l'abattis ou si les opportunités de vente permettent de payer des travailleurs extérieurs (« jobers »), on assiste à une augmentation rapide des superficies cultivées. Ainsi, les premiers abattis sont agrandis et de nouveaux sont coupés, les surfaces dépendent de la main-d'œuvre et du marché. En moyenne, l'exploitant utilisera jusqu'à 20 ha au cours de sa vie.

Au final, l'exploitant coupe donc plusieurs abattis. Ceux qui produisent pour leur simple consommation (0,5 ha par an) utilisent de 5 à 10 ha au total, alors que ceux qui produisent pour le commerce peuvent défricher de l'ordre de 20 ha. En général, les facteurs naturels vont surtout influer sur la durée et le nombre de cycles et moins sur les surfaces cultivées.

Notons que dans ce type d'agriculture traditionnelle, aucun engrais chimique n'est utilisé; seuls quelques produits phytosanitaires seront utilisés ponctuellement lors d'attaques importantes. L'agriculteur s'adapte aux conditions pédoclimatiques de son terrain.

Ce système traditionnel de culture a tendance à évoluer étant donné le contexte guyanais changeant, notamment en thermes de pression foncière. La sédentarisation est la conséquence directe de ces changements. Le système abattis est directement touché par le fait que les superficies sur lesquelles on peut le faire tourner diminuent. Les cycles de culture sont alors plus longs et les jachères plus courtes (les jachères longues ont tendance à disparaitre).

Le problème de la fertilité du sol se pose alors. L'exploitant va faire appel à des amendements et du fumier dans un premier temps, dans un souci d'agriculture naturelle. Pour ce faire, il a souvent un petit poulailler, qui dépasse rarement les 200 têtes, contenant différents types de volaille (canards, dindons, poulets chair, poules pondeuses, oies). Puis, de plus en plus, il devra se tourner vers les amendements chimiques. L'utilisation reste encore aujourd'hui raisonnée, mais ces agriculteurs devront changer de système de culture pour ne pas épuiser le sol et pouvoir rester sur leur parcelle.

5. Les aspects sociaux-économiques

Nous avons vu que le type de sol influe sur la décision de l'agriculteur dans son choix d'abattis, mais il ne faut pas oublier les paramètres importants que sont les aspects sociaux économiques.

Les principaux paramètres sociaux à prendre en considération, qui vont surtout influencer la surface des abattis, sont :

- la taille de la famille : plus la famille est nombreuse, plus la surface cultivée doit être importante pour subvenir aux besoins alimentaires et monétaires,
- la main-d'œuvre disponible : une famille composée de 2 UTAF (Unités de Travail Agricole Familial) peut difficilement couper plus d'1,5 ha par an. Les familles bushi nengue qui ont de plus en plus d'enfants aujourd'hui font d'ailleurs face à une carence en main-d'œuvre du fait que les enfants sont scolarisés jusqu'à 20 ans passés. C'est ainsi que l'on voit apparaître une main-d'œuvre exogène souvent familiale dans certains abattis Bushi Nengue.

D'autres paramètres peuvent aussi intervenir ponctuellement. Par exemple, si une grossesse est difficile et tombe pendant une période critique (préparation ou plantation), on ne coupera pas d'abattis cette année-là.

Les principaux paramètres économiques sont :

- Les opportunités de commercialisation : si l'exploitant accède à un nouveau marché, ce qui peut se matérialiser par l'obtention d'une place de marché ou un accord avec un revendeur (le plus souvent Hmong), il va augmenter sa superficie cultivée en mobilisant la main-d'œuvre nécessaire. A l'inverse, si l'homme trouve un emploi rémunéré et stable, l'abattis sera réduit à sa taille minimale d'auto subsistance.
- Les besoins en trésorerie : après une phase d'installation précaire où l'agriculture est principalement d'autosubsistance, les familles Bushi Nengue aspirent à construire une maison, acquérir un moyen de locomotion...Bien souvent, les revenus sociaux permettent d'accéder à ces conforts, mais les familles augmentent aussi les surfaces cultivées pour tenter de produire des surplus dont la vente même occasionnelle permettra quelques économies.

Les exploitants consacrant la totalité de leur temps à l'abattis, sans emploi extérieur déclaré, vont toucher le RMI (qui évolue maintenant en RSA, en complément de leur activité professionnelle agricole mais moindre que le RMI) et les allocations familiales. Ces revenus sociaux vont également conditionner les investissements faits sur l'abattis et donc les surfaces plantées.

Source : L'emprise foncière des abattis Bushi Nengue : Eléments de calcul et exemples, S. Assemat, PEAFOG, Chambre d'Agriculture, 2003.

Système de culture : Abattis parcellisé

L'abattis « parcellisé » est traditionnellement pratiqué par les haïtiens. Le principe de brûlis reste le même que sur un abattis bushi nengue, mais le producteur haïtien ne va pas planter de manière désordonnée sur le terrain, chaque culture sera bien séparée. Les deux premiers hectares défrichés puis exploités quelques années, serviront par la suite à la construction de la maison et du jardin de case (petit verger et maraîchage).

Sur Haïti, les agriculteurs sont habitués à une telle pression foncière qu'ils ont dû, peu à peu, abandonner le système itinérant de l'abattis et sédentariser leur agriculture. Ils ont alors adopté un cycle de rotations, tout en gardant les plantes typiques de l'abattis vivrier. Le tubercule principalement cultivé ne sera pas le manioc comme les bushi nengue, mais l'igname, car les haïtiens ne transforment et ne consomment pas de couac. Ils ont d'ailleurs une pratique culturale particulière pour cette culture, qui est la plantation en butte pour faciliter le développement et la récolte du tubercule.

Les plantes cultivées seront surtout :

- les tubercules : l'igname, le dachine, la patate douce, le taro
- les plantes maraîchères : l'aubergine, le haricot long, le piment, la pastèque, le concombre longe
- les plantes à cycle long : la banane plantain, l'ananas





Cultures d'igname sur tuteur et patate douce séparées en parcelles, parcelle d'ignames plantées en butte Source : GDA

Au niveau de la fertilité, les haïtiens maîtrisent la pratique de la rotation des cultures et ils ajoutent au sol des amendements organiques, surtout du fumier. En effet, ces producteurs élèvent des porcs (une dizaine), quelques bovins (2 à 3) ou possèdent un petit poulailler de 200 têtes maximum. Ils vont utiliser également des engrais chimiques à plus fortes doses que les bushi nengue sur les plantes à cycle long.

Le système d'abattis parcellisé s'étend sur 5 à 15 hectares plantés, il n'y a plus de jachères longues et les jachères courtes sont intégrées dans la rotation, leur temps est diminué à un an. Dans une vie, le producteur haïtien va défricher jusqu'à 25 hectares. Ce type de producteur va investir davantage dans son abattis étant donné le caractère sédentaire de celui-ci, en achetant du matériel agricole, un petit bâtiment pour l'élevage et en aménageant des puits et autres pour l'accès à l'eau en saison sèche.

Les problématiques pédoclimatiques et socio-économiques vont être similaires à celles des bushi nengue. La grande différence avec les bushi nengue est aussi celle de l'accès au titre de séjour. Les bushi nengue ont plus de facilité à ce niveau car beaucoup d'entre eux ont bénéficié du statut de réfugié de guerre dans les années 80. Les haïtiens ont donc un accès limité aux titres fonciers, aides sociales (RMI, CAF) et autres justificatifs administratifs officiels, notamment la possibilité d'avoir une place de marché.

Une certaine solidarité s'est organisée dans cette communauté au niveau de la commercialisation : un producteur qui est en règle et qui possède une place de marché va collecter les produits de ses amis et voisins pour les vendre sur Cayenne où l'écoulement des productions se fait à un meilleur prix pour les grandes quantités. Les autres options que sont le bord de route et les revendeurs restent valables.

Système de culture : Abattis en phase de diversification

L'abattis en phase de diversification, aussi appelé abattis spécialisé, est pratiqué principalement par les javanais. Cette communauté immigrée du Surinam est originaire d'Indonésie. La plus part de ses membres a d'abord travaillé sur les rizières puis s'est installée pour pratiquer l'agriculture. Les familles javanaises sont composées en moyenne de 3 enfants, donc la main d'œuvre familiale est très réduite d'autant plus que les jeunes javanais poursuivent leurs études après le bac (vers un BTS agricole). Ces agriculteurs font appel à la main d'œuvre extérieure et à la mécanisation de l'exploitation. Cette population n'est pas nombreuse en Guyane mais leur système de production est intéressant.

Ce système de production est spécialisé sur un type de culture : le maraîchage, l'arboriculture ou l'élevage à petite échelle, tout en continuant à cultiver des plantes d'abattis (bananes, ananas, palmiers, légumes). Ces producteurs ont un niveau de technicité plus élevé, ils maîtrisent cette agriculture plus difficile d'entretien. Pour cela, ils disposent de moyens : serres et système d'irrigation (puits ou forage), bâtiments d'élevage, pépinière... Ce type d'agriculteur utilise une quantité assez importante d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences et plants).

Le maraîchage est pratiqué en billon. Il s'agit de concombres, aubergines, haricots longs, piments... L'arboriculture fruitière est menée de façon désordonnée, les distances de plantation ne sont pas calculées et les espèces sont mélangées. Le cheptel sera composé d'une cinquantaine de têtes, des bovins ou des moutons. On peut retrouver une association arboriculture-élevage ou arboriculture-maraîchage.



Abattis javanais : culture de concombre en billon, avec quelques bananiers et manguiers Source : GDA

Bien qu'il n'y ait plus qu'un abattage au début et que toute jachère a disparu, ce système est classé dans la catégorie « abattis » du fait qu'il reste vivrier, avec vente de surplus au marché, et qu'il contient toujours des plantes d'abattis.

Cependant, on se rapproche fortement du système polyculture et/ou élevage. L'exploitant javanais cultive une superficie de 5 hectares (pour les maraîchers) à 50 hectares (pour les éleveurs).

Comme nous l'avons fait remarquer en introduction, le bushi nengue ne se contente pas de faire de l'abattis traditionnel, il commence à se tourner vers les deux autres types d'abattis. Ainsi, à l'heure actuelle, sur une même exploitation bushi nengue, on trouve souvent à la fois une parcelle d'arboriculture, une parcelle de maraîchage, une parcelle d'abattis traditionnel et un petit élevage d'une trentaine de volailles.

En conclusion, il existe une multitude de combinaisons de paramètres (dont la liste n'est pas exhaustive!) qui rend l'approche et la modélisation de ces systèmes d'abattis difficile.